

ÉDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,



«Pas de sang pour du pétrole!» En clamant ce slogan dans les rues, la jeunesse de ce pays montre sa soif d'un monde plus juste.

«Moins de CO₂ dans l'atmosphère!» En signant des conventions en ce sens, l'Etat et les milieux économiques misent sur le partenariat pour construire un monde plus propre où l'on se soucie d'efficacité énergétique afin de réduire d'ici 2010 les émissions de CO₂ dues aux énergies fossiles de 10% par rapport à 1990. Cette édition d'**energie extra** revient largement sur cette volonté d'atteindre cet objectif par des mesures librement consenties et rentables plutôt que des normes imposées. L'économie suisse veut aussi changer le monde.

«Sortir du nucléaire?» Comme au début des années 90, un vif débat s'est engagé en vue du scrutin du 18 mai sur les initiatives «Moratoire +» et «Sortir du nucléaire». Un débat passionné entre partisans d'un changement radical et les adversaires d'un pari trop risqué. Un choix de société difficile à effectuer. La politique énergétique donne lieu à de nombreuses réflexions, démarches et interrogations que nous aimerions partager avec vous, chère lectrice, cher lecteur. Alors écrivez-nous, afin d'élargir le débat. Et, qui sait, de refaire le monde...

Renaud Jeannerat
Rédacteur d'energie extra

Au sommaire:

2

Le dossier: comment l'économie entend améliorer son efficacité énergétique.

8

Pour et contre: le débat sur l'abandon du nucléaire bat son plein. Deux opinions.

10

Salon de l'Automobile: plein gaz pour l'étiquetteEnergie avec Ecocar.

11

Habitat et Jardin: la Journée de SuisseEnergie était bien remplie.

L'efficacité paie

Le plus gros producteur de ciment suisse s'engage fortement pour réduire les émissions de CO₂ et optimiser son rendement énergétique.

En février 2003, l'industrie du ciment, *cemsuisse* (Holcim, Jura et Vigier), a signé avec la Confédération une convention volontaire d'objectifs visant à limiter les émissions de CO₂. Dans une deuxième phase, on s'attaquera aux émissions de CO₂ dues aux processus de distribution. Pour cela, nous travaillons étroitement avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

La logistique est un important secteur d'activités: elle comprend l'utilisation des moyens de transport (270 camions, 580 wagons de chemin de fer) et des machines de chantier (250 engins) nécessaires à la production et à la distribution de ciment, de granulats et de béton. Voici deux ans, des contacts noués par le biais de l'Association suisse des Sables et Gravieres (ASG) ont motivé notre adhésion à l'AEnEC. Nous en tirons avantage. La collaboration y est très constructive et instructive. D'un côté, nous avons besoin des vérifications d'experts pour démontrer que nos

mesures en matière d'énergie et d'environnement sont justifiées. D'un autre côté, l'AEnEC nous propose d'autres mesures que nous n'avions pas encore envisagées ou adoptées.

Ainsi, nous prévoyons un programme qui doit optimiser la consommation de carburant. Le renouvellement de notre parc de véhicules nous tient à coeur. En 2001, nous avons considérablement rajeuni notre flotte de camions. La majorité des véhicules Euro 0 ou Euro 1 ont été remplacés par des véhicules plus propres et plus économes. Avec une charge utile plus grande, nous avons réduit le nombre de trajets nécessaires pour un même volume transporté.

La collaboration avec l'AEnEC se révèle payante. En outre, les économies les plus significatives sont encore devant nous. Nous réalisons déjà les conditions pour être exempté d'une éventuelle taxe sur le CO₂. Je suis optimiste: si elle est introduite en 2005, nous serons prêts. Mais ces gains entraînent aussi des dépenses. Ainsi, nous devons consentir jusqu'en 2010 à certains investissements dans notre parc de véhicules et de machines afin de répondre aux conditions. Et l'élaboration des données de base de l'année de référence 1990 nous a demandé un gros effort interne. Mais je reste convaincu que cet argent est bien investi à long terme.

Bien des mesures en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂ sont introduites. Mais nous avons encore plusieurs défis à relever ces prochaines années. Ainsi, nous transportons chaque année environ 3 millions de tonnes de matériaux par le rail et nous mettons tout en oeuvre pour conserver le plus haut possible cette part ferroviaire afin d'assurer l'avenir du transport par wagons isolés. Il reste encore à faire aussi au niveau de la formation: nos employés doivent être sensibilisés afin d'utiliser au mieux véhicules et machines et ainsi réduire au minimum les émissions de CO₂.



Blaise Hochstrasser

est directeur Supply Chain Management chez Holcim à Eclépens (VD). Holcim (Suisse) SA est une filiale du Groupe Holcim Ltd, fabriquant des matériaux de construction dans le monde entier et emploie quelque 1500 personnes. «La collaboration avec l'AEnEC est très constructive et instructive.»

B. Hochstrasser
 suisse énergie

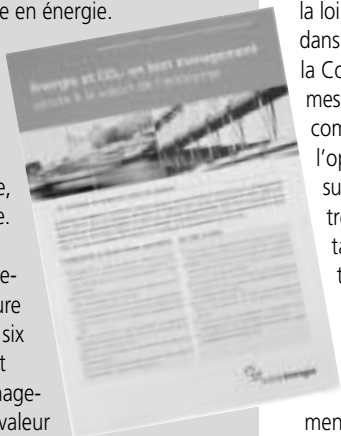
Unique au monde

Aucun doute n'est permis: il faut baisser nos importantes émissions de CO₂, limiter la consommation d'énergies fossiles, mieux utiliser nos ressources et épargner le climat. La question n'est plus quand, mais comment?

La Confédération a réglé la question en légiférant et en fixant des objectifs. Maintenant, il s'agit d'appliquer les mesures pour les atteindre. L'économie se retrouve en première ligne, d'une part vu ses importants besoins énergétiques, d'autre part avec la possibilité de modifier les processus de production. Les mœurs libérales du pays entraînent que ces objectifs doivent être le plus possible atteints sur une base volontaire.

L'Office fédéral de l'énergie (avec le programme *SuisseEnergie*) et l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) ont développé toute une instrumentation permettant à toute entreprise, grâce à des mesures adaptées, d'arriver à une production moins gourmande en énergie.

Cette édition d'*energie extra* décrit les fondements de cette recette helvétique, unique au monde. Et pour en savoir plus, il suffit de demander la brochure d'information de six pages «Energie et CO₂: un bon management ajoute à la valeur de l'entreprise» éditée par *SuisseEnergie*. Elle ne décrit pas seulement le processus des conventions, mais montre aussi les avantages économiques qu'apporte l'augmentation de l'efficacité énergétique.



POLITIQUE CLIMATIQUE

«Au profit des futures générations»

Andreas Mörikofer, responsable du domaine Industrie & Services, fait le point sur les conventions avec l'économie à la lumière de la politique climatique actuelle.

Andreas Mörikofer:
«Une collaboration exemplaire entre Confédération et économie.»



Quelle est la valeur ajoutée apportée par les conventions?

Les conventions consacrent une nouvelle forme de partenariat entre la Confédération et des groupes d'entreprises, en ce qu'elles engagent ces dernières à prendre des mesures volontaires afin de concrétiser les objectifs contenus dans la loi sur l'énergie et celle sur le CO₂, ainsi que dans le programme *SuisseEnergie*. Par ailleurs, la Confédération reconnaît officiellement les mesures librement consenties et en tiendra compte lorsqu'il s'agira de se prononcer sur l'opportunité d'introduire une éventuelle taxe sur le CO₂ et d'en fixer le montant. Les entreprises qui s'engagent à obtenir des résultats pourront en contrepartie être exemptées de la taxe.

Existe-t-il une réglementation détaillée à ce sujet?

Les modalités d'application de cet instrument sont détaillées, pour l'industrie, l'artisanat et les services, dans la directive du 2 juillet 2001 «Mesures librement consenties visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂». La directive est le fruit d'une collaboration exemplaire entre la Confédération (OFEN/OFEFP) et les représentants de l'économie.

Que se passera-t-il si les mesures librement consenties ne suffisent pas?

Le Conseil fédéral pourra introduire une taxe sur le CO₂, mais seulement dès 2004. Conçue comme une taxe d'incitation, ses recettes sont redistribuées aux ménages et aux entreprises. Les entreprises peuvent s'y soustraire en concluant des engagements formels ou en convertissant les conventions auxquelles elles sont déjà liées en de tels engagements contraignants.

L'économie joue-t-elle le jeu?

Oui. A l'heure actuelle, plus de 600 entreprises réunies au sein de 40 groupes, œuvrent à la définition de leurs objectifs. En 2002, six groupes pilotes de l'*Agence de l'énergie pour l'économie*, de même que *cemsuisse* ont déjà soumis à la Confédération leurs conventions. Lors d'un audit standardisé, des experts ont jugé si elles étaient plausibles. Ce modèle pour l'instant unique au monde a ainsi passé son examen de maturité.

Les conventions suffiront-elles à éviter une taxe sur le CO₂?

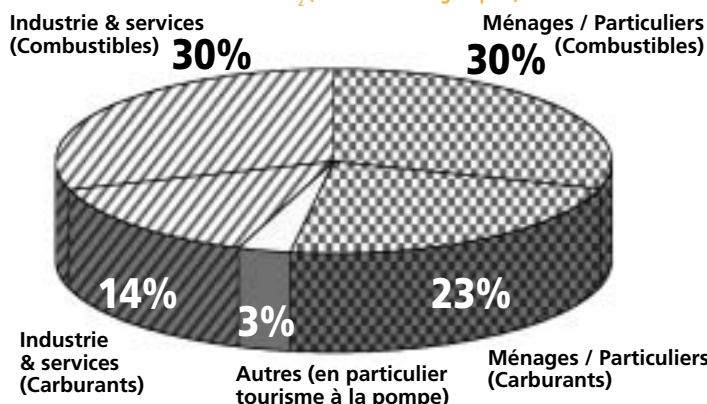
L'industrie et les services causent plus du tiers des émissions de CO₂ en Suisse. Et les dernières estimations en la matière (Prognos 2002) montrent qu'en l'absence de taxe, les conventions seules, aussi ambitieuses soient-elles, ne sauraient suffire à réaliser les objectifs de réduction fixés – parce que les ménages sont à l'origine d'une part significative des émissions, notamment par leur consommation de carburant. Cela dit, les conventions conclues avec l'économie apportent une contribution essentielle à la diminution des émissions et sont donc de nature à quelque peu réduire le montant d'une éventuelle taxe.

Quelle est l'utilité des conventions?

Les conventions ne profitent pas seulement aux entreprises publiques et privées – qui par ce biais optimiseront leur organisation, réduiront leur facture énergétique, seront exemptées de la taxe ou bénéficieront d'une redistribution – mais aussi aux futures générations qui vivront dans un environnement intact.

Émissions de CO₂ en Suisse en 2001

total 41.4 millions t CO₂ (Émissions énergétiques)



Sources: Inventaire 2000/2001 des gaz à effet de serre en Suisse (OFEFP). Estimation sur la base du Microrecensement sur le comportement de la population en matière de transports 2000 (ARE). (Carburants)

Volontaires et partenaires

L'Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage (OFEFP) et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) sont responsables de la réalisation de la politique énergétique et climatique helvétique.

Leur principal instrument est le programme *SuisseEnergie*, qui a succédé aux succès de son prédécesseur, *Energie 2000*.

energie extra a posé aux deux responsables de cette ambitieuse politique de développement durable la question cruciale: croyez-vous que l'économie peut et veut remplir les objectifs de la loi sur les émissions de CO₂?



Philippe Roch, directeur de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP):

«La loi sur le CO₂, clé de voûte de la politique climatique suisse, privilégie les mesures librement consenties. Ainsi, les efforts volontaires priment sur les interventions étatiques. Par son importante mobilisation pour la réduction des émissions de CO₂, l'économie prend au sérieux ses responsabilités et prouve la viabilité des efforts volontaires. Le partenariat unique en son genre entre l'économie et les autorités suisses suscite un vif intérêt aux Etats-Unis comme dans l'Union européenne.»



Hans-Luzius Schmid, vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie et responsable du programme *SuisseEnergie*:

«L'économie prouve par son action dans le cadre de *SuisseEnergie* que les mesures adoptées sur une base volontaire sont efficaces. Ce type de mesures ont d'abord été expérimentées dans le cadre du programme d'action *Energie 2000* avant d'être inscrites, et développées, dans la loi sur l'énergie et celle sur le CO₂. Elles se traduisent par la conclusion de conventions ou la constitution d'agences et doivent permettre à la Suisse, d'une part d'atteindre ses objectifs énergétiques et climatiques, d'autre part d'instaurer un approvisionnement énergétique durable. Pour ce faire, on mise sur des techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Les résultats obtenus par les mesures volontaires prises dans le cadre de *SuisseEnergie* ne seront d'ailleurs pas sans répercussions sur le niveau d'une éventuelle taxe sur le CO₂: plus les gains enregistrés seront importants, plus la taxe sera faible.»



Apocalypse climatique: Andreas Locher a sa vision de l'avenir de l'humanité

INDUSTRIE DU CIMENT

Accord en béton

***cemsuisse* a été le premier secteur industriel à signer, le 10 février, une convention avec le DETEC.**

La loi sur le CO₂ et le programme *Suisse-Energie* portent leurs fruits. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a signé avec l'industrie du ciment représentée par *cemsuisse* une convention visant à limiter les émissions de CO₂. Trois entreprises sont membres de *cemsuisse*: Vigier Cement SA, Jura Cement et Holcim (Suisse) SA.

Déchets. *cemsuisse* s'est engagée à réduire, d'ici à 2010, ses émissions de CO₂ fossiles de 44,2% par rapport à 1990: les émissions de CO₂ devraient ainsi baisser de 586 000 tonnes. Pour parvenir à cette importante réduction, elle s'efforce de remplacer le charbon et le pétrole par des combustibles de substitution. Les plus utilisés dans les cimenteries sont les huiles usées, les boues d'épuration séchées, les farines animales (mais pas de farine d'os), les solvants, les pneus usés et les déchets plastiques – toutes matières destinées de toute manière à être éliminées.

La part de ces combustibles dans les cimenteries est aujourd'hui d'environ 40%, une proportion – très élevée par rapport au niveau mondial – que *cemsuisse* souhaite maintenir. L'industrie du ciment s'est en outre engagée à réduire dans le même délai les émissions de CO₂ géogènes, résultant de la combustion du calcaire, de 30,3% par rapport à 1990. Rappelons que ce dernier objectif de réduction n'est pas imposé par la loi sur le CO₂, mais figure dans le Protocole de Kyoto. Il pourra donc être porté à l'actif du bilan de CO₂ de la Suisse.

Avant-garde. La Suisse sera ainsi l'un des pays dont la production de ciment sera la plus durable. La technologie développée pourrait être utilisée dans de nombreux autres pays et contribuer à une production durable dans le monde. Leo Mittelholzer, président de *cemsuisse*, a indiqué que l'industrie suisse du ciment avait déjà injecté 150 millions de francs depuis 1990 dans les combustibles alternatifs.

cemsuisse est le premier secteur industriel à signer une telle convention d'objectifs avec le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

AGENCE DE L'ÉNERGIE POUR L'ÉCONOMIE

De la prospection à l'application

Véritable trait d'union entre l'économie et la Confédération, l'AEnEC coordonne et accompagne les mesures concrètes destinées à accroître l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de CO₂.

En ratifiant le Protocole de Kyoto, la Suisse s'est engagée en faveur d'une protection efficace du climat, avec à la clé une réduction progressive des émissions de CO₂. La loi sur le CO₂ adoptée entre-temps prévoit une diminution des émissions de CO₂ d'ici à 2010, de sorte que les émissions soient réduites de 10% par rapport à 1990.

Les normes légales ne sauraient cependant suffire à la réalisation de cet objectif ambitieux. Aussi la loi sur l'énergie et la loi sur le CO₂ prévoient-elles que l'économie s'acquitte *sur une base volontaire* de ses tâches en matière de politique énergétique. L'idée étant que les objectifs sont plus aisés à atteindre par des mesures librement choisies que par voie d'ordonnance.

Trait d'union. Des associations économiques de renom soutiennent la nouvelle politique énergétique de la Suisse. Ainsi, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) a été créée fin 1999. Trait d'union entre ses membres et la Confédération, l'AEnEC coordonne et accompagne les mesures concrètes visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de CO₂.

Plus les entreprises seront nombreuses à s'atteler résolument, avec l'aide de l'AEnEC, à leurs tâches de protection climatique, plus le spectre d'une taxe sur le CO₂ s'éloignera, ou du moins plus son taux sera réduit.

L'AEnEC a mis en place deux offres de base:

- le *modèle des grands consommateurs*;
- le *modèle de benchmark* destiné aux petites et moyennes entreprises (PME).

Près de 60 spécialistes confirmés de l'AEnEC aident les spécialistes non seulement dans la prospection et l'analyse des potentiels d'économie d'énergie, mais aussi dans la mise en œuvre des mesures décidées.

Avantages. Toutes les entreprises qui adhèrent à l'AEnEC profitent d'un riche bagage d'expériences des processus, de synergies avec d'autres entreprises et, très concrètement, d'avantages en termes d'efficacité et de coûts. Elles améliorent ainsi leur compétitivité.

Au surplus, elles étendent leur savoir en matière de techniques énergétiques et renforcent au sein du public une image d'entreprise écophile. L'engagement en faveur de la protection de l'environnement et d'une faible taxe sur le CO₂ est donc payant sur toute la ligne.

Contacts:

Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), tél. 01 421 34 45, fax 01 421 34 79, info@energie-agentur.ch



Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le président de l'AEnEC Rudolf Ramsauer signent la convention.

Bon à savoir

Des chiffres et des faits concernant l'énergie, l'économie et l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). Saviez-vous par exemple que ...

■ la **loi suisse sur l'énergie** est en vigueur depuis janvier 1999, et la **loi sur le CO₂** depuis mai 2000?

■ en août 2002, le Conseil fédéral a approuvé le message au Parlement concernant la ratification du **Protocole de Kyoto**, signé par la Suisse au printemps 1998?

■ la **taxe sur le CO₂** ne sera pas introduite avant le printemps 2004 et sera restituée à la population et aux entreprises?

■ en 2001, l'**utilisation totale d'énergie** en Suisse a été de 1 205 970 térajoules (c.-à-d. billions de joules; y compris 3,2% du solde exportateur d'électricité)?

■ les transports ont constitué en 2001 le principal **consommateur final d'énergie** (33,9%), devant les ménages (27,7%), l'industrie (19,8%) et les services (17%)?

■ la **consommation** d'énergie primaire par tête et par année s'élève en Suisse à 43 500 kWh? Elle est de 96 800 kWh aux Etats-Unis, 54 400 dans les pays de l'OCDE, 19 200 dans le monde et 1600 au Bangladesh.

■ la **consommation d'énergie** de la Suisse a quintuplé depuis 1950?

■ le **siège** de l'AEnEC se trouve à l'Hegibachstrasse 47, à Zurich (tél. 01 421 34 45, fax 01 421 34 79, info@enaw.ch)?

■ l'**affiliation** à l'AEnEC coûte de 200 francs à plus de 6000 francs pour les très grandes entreprises?

■ le Conseil fédéral est tenu par la loi sur le CO₂ de soumettre en temps voulu à l'Assemblée fédérale des propositions quant aux **objectifs** postérieurs à 2010?

■ l'AEnEC est **financée** par des contributions des organisations initiatrices et des entreprises participant à des conventions, ainsi que par la vente de prestations à la Confédération?

Le succès

Les entreprises qui concluent des conventions rationalisent leur consommation d'énergie et préservent ainsi l'environnement. Mais pas seulement... Trois exemples.

HÔTELLERIE

Barre très haute

En 2002, 49 établissements hôteliers de l'Oberland bernois ont fondé l'*Energiespargruppe Hotelier-Veren Berner Oberland*. Ce groupe de benchmark, dirigé par Lorenz Perincioli, expert de l'AEnEC, entend mettre en œuvre la loi sur le CO₂ au niveau local. Le groupe a pu compter sur deux acteurs de poids: Casi Platzer et Beat Anneler, président et directeur de la Société des hôteliers de l'Oberland bernois.

La barre a été placée très haut. Le groupe espère, grâce à la conclusion de conventions volontaires, diminuer ses frais d'exploitation et d'énergie ainsi que ses émissions de CO₂ de 16% par rapport aux années 2000/2001. Près de 20 établissements ont déjà été soumis à une expertise. Réalisée par un ingénieur spécialisé, elle a permis de débusquer les économies d'énergie potentielles et de mettre en œuvre les premières mesures correspondantes, les moins onéreuses, avec des réductions de coûts à la clé.

Opportunités. Dans les hôtels, ce ne sont pas les opportunités d'économiser l'énergie qui manquent: le réglage du chauffage, de l'aération et du circuit d'eau chaude ainsi que l'utilisation de pommeaux de douche modernes sont des mesures efficaces contre le gaspillage de chaleur et d'eau chaude. Le remplacement d'appareils anciens peut également s'avérer profitable. «Une isolation correcte des enveloppes thermiques – y compris de nouvelles fenêtres permet le maximum d'économies d'énergie et d'émissions de CO₂», affirme Lorenz Perincioli. Troquer le mazout contre le gaz, ou mieux, le bois (réseau de chaleur à distance) est aussi envisageable. Economiser l'énergie diminue les charges à long terme, cela arrive donc à point nommé pour pallier la baisse actuelle du nombre de nuitées.

Le groupe et ses objectifs d'économie doivent être agréés par la Confédération. L'OFEN et l'OFEPF vérifient la validité des données et des exigences requises, des indicateurs calculés et des objectifs d'économie. Le groupe a passé avec succès son audit le 2 décembre 2002. *Hôtellerie suisse* s'est montrée intéressée par ce système qu'elle considère comme projet-pilote. A telle enseigne que l'AEnEC va collaborer avec l'organisation professionnelle pour constituer dans le courant de l'année d'autres groupes de benchmark et généraliser la pratique à l'ensemble de la Suisse.



Economique: la cuisine à induction



Cette douche économise l'eau chaude.

THURGOVIE

Echapper à la taxe

Le *Groupe de modèle énergétique Thurgovie* se compose de 10 entreprises évoluant dans les domaines d'activité les plus variés: sucre, stores, véhicules blindés, outillage, matériel de bureau, produits Internet, etc. Il possède néanmoins un dénominateur commun: son envie de diminuer les émissions de CO₂ et de promouvoir l'efficacité énergétique.

Mesures. Des mesures ciblées s'imposent, comme la modification des processus de production, l'isolation thermique des bâtiments et des conduites, de même que l'optimisation de l'exploitation des installations techniques. Le groupe s'est fixé pour objectif de ramener ses émissions de CO₂ de 95 700 tonnes (état 1990) à 77 000 tonnes en 2010, soit une diminution de 23%.

La convention comporte un relevé des données relatives à la consommation et à la production des entreprises pour les années 1990 et 2000, ainsi qu'une estimation pour 2010, laquelle tient compte de l'évolution probable des entreprises et des mesures économiquement envisageables. La recherche de mesures économiques est une dimension essentielle de la collaboration des experts de l'AEnEC avec les entreprises participantes. Les conventions sont conçues de manière à pouvoir être converties en engagements formels en cas d'introduction d'une éventuelle taxe sur le CO₂. Les entreprises feront d'une pierre deux coups en étant exemptées si elles respectent leurs objectifs.

CENTRES COMMERCIAUX

Efforts positifs

Des représentants de grands centres commerciaux réunis à l'invitation de Max Kugler, expert de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), ont constitué le 4 avril 2000 le *Groupe de modèle énergétique Centres commerciaux*. Depuis, ils se rencontrent quatre fois par an lors d'ateliers pour discuter de thèmes en relation avec l'énergie. Premier effet: la sensibilité aux questions énergétiques a fortement augmenté au sein de leurs entreprises.

Le groupe compte neuf centres commerciaux, tous en Suisse alémanique. Ils sont liés par une convention où ils s'engagent à prendre des mesures d'économie d'énergie, à augmenter leur efficacité énergétique et à diminuer leurs émissions de CO₂. Le train de mesures comprend des rénovations (systèmes d'aération, climatisation, chauffage, isolation des bâtiments), l'utilisation du gaz au lieu du mazout et d'autres mesures d'optimisation de l'exploitation.

Ambition. D'ici 2010, grâce à ces efforts, on s'attend à ce que les centres commerciaux concernés réduisent leurs émissions de CO₂ de 30% environ par rapport au niveau de 1990. S'agissant de l'efficacité énergétique (objectif 10% en 10 ans), les premiers résultats sont réjouissants puisqu'on a enregistré une amélioration de 2% par rapport à l'année de référence 2000. Les données relatives aux émissions de CO₂ ne sont pas encore disponibles.



Nouvelle ventilation au centre commercial Glatt à Wallisellen

La convention signée par ce groupe d'entreprises a entre-temps été soumise à un audit par la Confédération. Les objectifs fixés ont été jugés suffisamment ambitieux. Trois entreprises ont en outre été expertisées séparément. La procédure est déjà terminée pour deux d'entre elles, le *Säntispark* à Abtwil et le centre commercial *Glatt* à Wallisellen, tandis que la dernière, *Alpamare* à Pfäffikon, doit encore recevoir son évaluation finale. On s'attend ici aussi à des résultats positifs. Stefan Miller, expert accompagnant le groupe, décrit les principaux défis pour cette année: «Nous voulons prouver que ces efforts ont des effets positifs sur les entreprises, non seulement du point de vue écologique, mais également économique.»

CANTON DE ZÜRICH

Restez groupés

Les législations cantonales poursuivent une stratégie analogue à celle des lois fédérales sur l'énergie et sur le CO₂, soit exploiter les synergies.

Le canton de Zurich a innové en 1995 en introduisant dans sa loi sur l'énergie un instrument inédit destiné aux 1300 gros consommateurs dont la demande annuelle de chaleur excède 5 GWh ou dont celle d'électricité dépasse 0,5 GWh. Ceux qui s'engagent à améliorer leur efficacité énergétique sur la base d'objectifs précis sont dispensés de se conformer aux prescriptions de détail en matière d'énergie. Une convention peut être conclue aussi bien par un consommateur que par un *groupe de consommateurs*. Avantage de cette dernière formule, collective: c'est le résultat du groupe et non de chacun de ses membres qui compte.

Les consommateurs qui ne veulent pas s'engager sur l'une ou l'autre voie sont en revanche tenus, sur ordre des autorités compétentes, de faire analyser leur consommation et de procéder, dans les limites du raisonnable, à des mesures d'économie d'énergie. Plusieurs cantons ont déjà repris cette disposition à leur compte.

Résultats. Plus de 50 entreprises zurichoises, seules ou regroupées, ont conclu une telle convention durant les cinq ans de la phase d'introduction. En moyenne annuelle, l'efficacité énergétique a augmenté de 2% environ. Cette phase pilote s'est avérée pleinement concluante, parvenant à séduire parmi les plus importants consommateurs. Les groupes suivants étaient, entre autres, engagés dans la phase pilote: la *Convention Pool Zürich* (association de 12 hôtels quatre et cinq étoiles), l'*aéroport de Zurich*, le groupe des *imprimeurs*, un groupe de 9 entreprises de la rive gauche du lac de Zurich ou *Energie-Modell Zürich* (les 15 plus gros consommateurs d'électricité de la ville de Zurich).

La Confédération et le canton tirent à la même corde. Les gros consommateurs d'énergie zurichois ont désormais la possibilité de conclure une seule et unique convention, baptisée *convention universelle*, qui contient à la fois des objectifs d'augmentation de l'efficacité énergétique prescrits par le droit cantonal, mais également des objectifs de diminution des émissions de CO₂ découlant de la législation fédérale. Le canton de Zurich estime en effet que la réalisation des objectifs nationaux entraînera automatiquement celle des objectifs cantonaux. Outre la diminution des frais administratifs, cette solution simplifie l'élaboration des conventions, la plausibilisation dans le cadre d'audits et la tenue du rapport annuel. Enfin, les entreprises n'ont à faire qu'à un seul interlocuteur, l'AEnEC.

SEMAINES D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Croquez la pomme

La campagne d'incitation de SuisseEnergie porte ses fruits, en dépit d'un contexte économique morose.

La pomme est à l'honneur dans les entreprises qui participent sous l'égide de *SuisseEnergie* à une, voire deux ou même trois semaines d'économies d'énergie. Ce fruit riche en énergie doit amener leur personnel à réaliser concrètement que les mesures techniques ne contribuent pas seules aux optimisations énergétiques. Chaque place de travail recèle elle aussi un important potentiel dans ce domaine.

Economiser. Depuis 1995, près de 65 sociétés et autant d'administrations publiques, soit un total de 50 000 personnes, sont parties prenantes au programme d'économies conçu pour le monde du travail. Les économies réalisées par ces organisations sont déjà estimées à 30 millions de kilowatt-heures, soit la consommation annuelle de 8000 ménages. «La demande émanant des entreprises résiste à la récession», se réjouit Myrta Burch de *Promocom Group*, chargée de l'accompagnement des semaines de l'énergie. Parmi les participants figurent la *Banque cantonale bâloise*, la fabrique de machines *Bühler* à Uzwil et *Canon* (Suisse) à Dietlikon, ou encore la *Société générale d'affichage* (SGA) à Winterthour et à Lausanne. «La plupart des employés s'engagent à utiliser l'énergie à bon escient», constate Myrta Burch. La consommation de courant a notamment reculé de 9 à 11%. Pour obtenir des résultats durables, il faut agir sur trois plans:

■ **Mise en application.** *SuisseEnergie* propose divers outils (tracts, stands, Intranet, affiches, journées *Eco-Drive* et conseils) à combiner et à moduler au cas par cas. Dans chaque entreprise, une équipe formée des personnes clés veille au succès des opérations: tandis que la direction assume le rôle de leader d'opinion, le service technique analyse le chauffage, la climatisation et l'isolation des bâtiments. Les informaticiens examinent de près la consommation des PC et des périphériques. Et le service de la communication informe à l'interne sur les mesures adoptées et leurs résultats et renseigne la clientèle ou les partenaires importants actifs sur ce marché.

■ **Récolte des données.** La consommation de courant et celle d'énergie de chauffage sont mesurées afin d'identifier les potentiels d'optimisation. Des comparaisons graphiques avec des modèles de référence montrent au personnel le résultat auquel un changement de comportement aboutirait. «Les mesures se poursuivent



On mesure la consommation de courant et de chaleur; des graphiques montrent au personnel à quel point leur comportement peut compter. Myrta Burch est responsable des semaines d'économies d'énergie.



vent au terme de la campagne, pour en rappeler l'impact durable», explique Myrta Burch.

■ **Mesures prévues.** La marge de manoeuvre varie d'une branche à l'autre. Ainsi, tous les entrepôts inutilement éclairés permettraient d'économiser bien des kWh. Dans les bureaux, une gestion avisée de la température réduit les besoins de chauffage. Des locaux chauffés à 21° C et non 24° C consomment 20% d'énergie en moins et s'avèrent de surcroît plus sains. Dans les entreprises commerciales, le véritable enjeu est la mobilité. Grâce aux cours *Eco-Drive*, les véhicules consomment 15% de carburant en moins. L'insistance de la campagne sur de tels éléments devrait faire des émules.

SuisseEnergie propose deux versions des semaines d'économies d'énergie: la version *intégrale* soutient les entreprises qui disposent de spécialistes pour préparer et réaliser une telle campagne. Le CD-ROM fourni contient une description du projet et des instruments tels que modèles à imprimer. Dans la version *allégée*, un ou une spécialiste présente le programme en deux à quatre heures. Les entreprises réalisent elles-mêmes les semaines d'économies d'énergie à l'aide des instruments proposés sur CD-ROM.

INSTRUMENT

Un management assidu

Des conventions jusqu'aux mesures concrètes.

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) accompagne ses membres dans la mise en œuvre des conventions déjà élaborées. Elle les soutient pour la réalisation des objectifs définis, en mettant à leur disposition une palette d'instruments:

- séances de groupe avec les entreprises;
- séances bilatérales entre expert(e)s et représentants des sociétés;
- produits/cours en rapport avec des programmes existants;
- produits/cours spécialement développés.

Les séances de groupe aplanissent la mise en œuvre, afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions de CO₂. Dirigées par des expert(e)s, elles réunissent généralement toutes les entreprises d'un même *groupe du modèle énergétique*. Les entreprises déterminent librement le nombre de représentants, en fonction notamment du sujet abordé. Normalement, chaque séance est consacrée à un thème principal. L'ordre du jour est établi en fonction des intérêts des membres ou des problèmes qu'ils rencontrent.

Les séances sont généralement organisées tous les trois mois. Outre l'échange d'informations générales, elles permettent de:

- dresser un bilan intermédiaire de la mise en œuvre des mesures;
- discuter les problèmes apparus et les résoudre;
- présenter les mesures à venir (calendrier).

Bien souvent, les séances de groupe incluent la visite d'un site intéressant. Elles ont également une fonction de surveillance. A supposer qu'une entreprise tarde à réaliser les mesures décidées et que les résultats du groupe s'en ressentent, des corrections y sont introduites. Le cas échéant, le règlement du groupe prévoit les sanctions applicables.

Les séances de groupe sont d'autant plus fructueuses qu'elles incluent un examen annuel du *management*. A ce titre, elles réunissent en plus des spécialistes des dossiers le management au niveau le plus élevé possible. Et les questions abordées sont de nature moins technique que stratégique. Mais c'est naturellement le contrôle des résultats qui enregistre les plus grands succès: les décideurs voient si leur entreprise est sur la bonne voie et (le cas échéant), ce qu'il y a lieu d'entreprendre, autrement dit quelles sont les ressources à engager.

PERSPECTIVES

AEnEC: un modèle

Après dix-huit mois d'activité, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) dispose d'un concept prometteur pour la mise en œuvre de la loi sur l'énergie et de la loi sur le CO₂.

L'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), dotée d'une structure décentralisée, a connu une forte expansion en 2002. Ainsi, quelque 60 experts agissent sur mandat de l'AEnEC et près du quart des rejets de CO₂ dus à l'économie émanent d'entreprises qui lui sont affiliées. Concrètement, cela représente près de 2,5 millions de tonnes de CO₂, et la barre des 3 millions pourrait être franchie cette année déjà.

Engagement. Au total, près de 600 entreprises, formant deux modèles distincts, tirent parti d'une collaboration avec l'AEnEC.

Le *modèle énergétique suisse*, tout d'abord, est destiné aux gros consommateurs du secteur de l'industrie et des services. Réunis en groupes de 8 à 15 entreprises – sous la direction de l'AEnEC –, ils étudient ensemble les possibilités d'amélioration de l'efficacité énergétique.

Il est rare toutefois que les PME emploient du personnel disposant de connaissances techniques approfondies dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Le *modèle de benchmark¹* est donc idéal pour elles. Réunis dans des groupes de 30 à 50 PME, les entrepreneurs apprennent à appliquer une méthode simplifiée leur permettant de déterminer des objectifs en termes d'intensité de CO₂ et d'efficacité énergétique. A l'inverse du modèle énergétique suisse, le modèle appliqué pour les PME ne met pas la priorité sur les mesures d'économie de l'énergie mais sur l'évolution de la consommation spécifique (p. ex. émissions de CO₂ par tonne de produit). La valeur cible est déterminée à l'aide d'un indice de référence.

Conventions. Les objectifs et les mesures nécessaires à leur réalisation font l'objet de *conventions*. Celles-ci sont modulables de manière à pouvoir être converties ultérieurement en engagements formels. Elles permettent aux entreprises de s'affranchir d'une éventuelle taxe d'incitation sur le CO₂.

Le volet de mise en œuvre comporte diverses *mesures* relatives aux processus de production, au chauffage des bâtiments ou à d'autres infrastructures d'exploitation. En 2002, six conventions ont fait l'objet d'audits de la Confédération. Elles réunissent plus de 120 sociétés, 42 grandes entreprises et 79 PME. Six autres groupes sont sur le point de passer leur *audit*. En l'occurrence, la Confédération s'assure que les objectifs fixés soient suffisamment ambitieux.

L'AEnEC est en contact avec près de 500 autres entreprises (constituées en 60 groupes). Si certaines n'en sont qu'au tout début du processus, d'autres conventions sont en revanche finalisées.

Avenir. Outre l'acquisition de nouveaux groupes de gros consommateurs ou de PME, l'AEnEC s'attachera principalement en 2003 à l'accompagnement des groupes d'entreprises membres, afin que les objectifs fixés dans les conventions puissent être atteints.

La phase de mise en œuvre a donc bel et bien commencé. Dans ce sens, l'AEnEC élaborera de nouveaux produits ou assurera la bonne utilisation ou le perfectionnement de ceux en place. En outre, il est prévu d'introduire un *système de surveillance (monitoring)* où seront enregistrées chaque année les données des entreprises affiliées à une convention. En 2003, la Confédération s'attend à un afflux de nouvelles conventions à auditer.



Une séance de l'AEnEC: l'animateur Bernhard Haulte (derrière à droite) avec les représentants du groupe «Berne 2010».

¹ Le benchmarking est une méthode continue et systématique consistant à comparer des prestations de secteurs ou de stratégies économiques, ainsi que d'organisations, de fonctions ou de processus. La valeur de référence (*benchmark*) est la prestation des premiers de classe. L'objectif est d'égaliser, voire de surpasser de tels résultats. Ainsi, le benchmarking permet l'analyse et l'optimisation des processus-clés, l'identification des ressources mal utilisées et des améliorations ciblées. D'où une compétitivité accrue, un profit en hausse et la consolidation des parts de marchés.



Isabelle Chevalley, docteur en chimie et coordinatrice du comité Sortir du nucléaire explique pourquoi, avec un double oui le 18 mai, elle entend dire au revoir et merci au nucléaire.

Pour

«Les pays qui sauront s'affranchir des énergies non renouvelables auront un avantage considérable!»

Les réserves d'énergies non renouvelables s'épuisent. Dans 30 à 70 ans, pétrole et uranium feront défaut, mais bien avant des goulots d'étranglement dans les fournitures provoqueront de graves crises. Sans parler des guerres qu'Etats-nations et multinationales se livrent pour contrôler ces ressources stratégiques.

Avantage. Les pays qui les premiers sauront s'affranchir de ces énergies non renouvelables auront un avantage considérable. Leurs industries et leurs services seront moins énergivores, donc moins vulnérables, et le savoir-faire acquis sera un atout majeur.

Mais comment inciter entrepreneurs et politiciens à préparer l'avenir? Les initiatives «Sortir du nucléaire» et «Moratoire plus» en offrent l'occasion. La conscience qu'a le peuple suisse des risques du nucléaire¹, sa volonté de ne pas léguer aux générations futures des déchets radioactifs – dont nul ne peut garantir le confinement pendant des millénaires – permettront à la Suisse de se tourner résolument, après un double oui le 18 mai, vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Substitution. Ce sera le marché, une fois levée l'hypothèque de l'actuelle surproduction d'électricité, qui, guidé par des mesures incitatives, opérera un choix entre les différentes possibilités pour remplacer le nucléaire. La Suisse ayant un solde exportateur net d'électricité moyen d'environ 8000 GWh/an, soit la production de Mühleberg, Beznau I et II réunies, il suffira, d'ici à 2014, de produire par d'autres sources ou d'économiser environ 16000 GWh/an.

Les potentiels de substitution sont là; les professionnels des différentes branches concernées les évaluent au triple de la production du nucléaire². L'initiative *Sortir du nucléaire* prévoit «le recours à des sources d'énergie non nucléaires pour assurer l'approvisionnement en électricité, celle-ci ne devant pas provenir d'installations qui utilisent l'énergie fossile sans récupération de chaleur»: une incitation claire à développer une politique énergétique durable!

Certes, cette disposition autorise la cogénération pour produire de l'électricité. Mais les craintes de voir une augmentation des émis-

sions de CO₂ sont infondées³. Pour réduire les émissions de CO₂, il suffit parallèlement de favoriser les bâtiments de type MINERGIE⁴ et les voitures moins gourmandes, de type Lupo de VW.

Pour éviter la catastrophe nucléaire que des centrales vieillissantes menacent de provoquer, pour réduire l'empoisonnement radioactif de la biosphère par les déchets nucléaires, sachons faire, le 18 mai, un choix responsable pour notre pays et pour les générations futures: votons 2 x oui aux initiatives *Sortir du nucléaire* et *Moratoire plus*!

¹L'Office fédéral de la protection civile estime à 100 000 les personnes irradiées, à 900 000 les personnes à évacuer, à 4300 milliards de francs les dégâts en cas d'accident nucléaire en Suisse.

²Voir sur notre site www.sortirdu nucléaire.ch un mix entre efficacité énergétique, énergies renouvelables et cogénération.

³*economiesuisse*, qui émet ces craintes, ne s'est pas gênée de torpiller les taxes énergétiques, qui visaient la réduction des émissions de CO₂. Quelle hypocrisie!

⁴La moitié de toute l'énergie en Suisse est consacrée à chauffer des bâtiments et à fournir de l'eau chaude, le tiers aux transports.

Votations

Le 18 mai 2003, le peuple suisse votera notamment sur deux initiatives atomiques préconisant la sortie du nucléaire, mais pas au même rythme.

■ **«Sortir du nucléaire»** exige que les trois plus anciennes centrales atomiques soient désaffectées deux ans après la votation populaire, et les deux plus récentes 30 ans après leur mise en service.

■ **«Moratoire plus»** demande que la prolongation du fonctionnement des centrales au-delà de 40 ans soit soumise au référendum fa-

cultatif et qu'aucune autorisation ne soit accordée durant 10 ans pour de nouvelles installations nucléaires ou un accroissement de la puissance des centrales en service. Le Conseil fédéral, le Parlement et l'OFEN rejettent les deux initiatives. Motifs:

■ **Raisonné:** Il est raisonnable de poursuivre l'exploitation des centrales, parce que des importations accrues de courant et de nouvelles centrales thermiques fossiles mettraient en péril la sécurité de l'approvisionnement et le climat. En outre, il faut du temps pour mettre en place des alternatives économiquement et écologiquement viables.

■ **Responsable:** Poursuivre l'exploitation des centrales nucléaires, c'est agir de manière responsable, parce que nos centrales comptent parmi les plus sûres au monde. Les autorités fédérales y exercent une surveillance de tous les instants et continueront d'assurer la sécurité des installations et des transports de matières nucléaires.

energie extra a demandé à deux représentantes des partisans et des opposants aux initiatives d'exprimer leur argumentation.



Pour Chantal Balet Emery, responsable romande d'économiesuisse un double non s'impose: financièrement, écologiquement, un abandon précipité du nucléaire conduirait à un gaspillage insensé.

L'initiative *Sortir du nucléaire* propose de limiter la durée d'exploitation des cinq centrales nucléaires suisses à 30 ans au maximum. D'ici une douzaine d'années – demain à l'échelle de la politique de l'énergie – la Suisse perdrait ainsi près de 40% de sa capacité de production d'électricité, soit les besoins en courant de plus de trois millions de personnes. C'est dire si ces installations ne pourraient être remplacées d'un claquement de doigts!

Vide. En limitant insidieusement à 40 ans la durée d'exploitation des centrales nucléaires, avec possibilité de la prolonger de dix ans en dix ans, l'initiative *Moratoire plus* vise en réalité le même but. Ces prolongations étant soumises au référendum facultatif, les industriels responsables devraient se mêler de choix politique. Ce n'est pas leur rôle. Les exploitants de centrales choisiraient de les fermer après 40 ans plutôt que de parier sur un avenir aussi incertain. Nous perdrons donc un peu plus tard, mais tout aussi sûrement, 40% de nos besoins en électricité.

Contre

«La Suisse ne pourrait pas tenir ses engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre.»

Dans tous les cas, nous devrions trouver quasiment au pied levé comment remplacer une part importante de notre production de courant. Les énergies renouvelables offrent certes des perspectives intéressantes. Elles ne permettraient malheureusement pas de combler à temps le vide laissé par l'arrêt des centrales nucléaires, et cela même si nous continuons à promouvoir et à réaliser d'importantes économies d'énergie.

Désastre. Selon l'Institut de l'énergie de Brème, un abandon prématuré du nucléaire conduirait à un désastre écologique et financier. La seule alternative jugée crédible par les spécialistes étant le gaz naturel, retenons que le coût de *Sortir du nucléaire* atteindrait entre 40 et 62 milliards de francs et celui de *Moratoire plus* entre 29 et 46 milliards de francs, selon les scénarios envisagés. Les scientifiques allemands ne sont d'ailleurs pas les seuls à mettre en garde contre les conséquences d'un abandon précipité du nucléaire. L'Office fédéral de l'énergie, sur la base des investigations du bureau Ecoplan, estime que le coût d'un tel aban-

don se situerait entre 39 et 45 milliards de francs. De plus, Ecoplan s'attend à la disparition de 3500 emplois au minimum dans le secteur de l'énergie et dans les industries à forte intensité énergétique.

Enfin, il faudrait redoubler d'efforts pour tenter de limiter la pollution de l'air provoquée par le recours massif à un combustible qui lâcherait annuellement des millions de tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. La Suisse ne pourrait pas tenir ses engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre. De plus, cela rendrait inévitable l'introduction de taxes sur le CO₂ pouvant atteindre 50 centimes par litre d'essence, de diesel et de mazout, sans pour autant atteindre les objectifs prioritaires de réduction du CO₂!

En résumé, la Suisse serait contrainte de construire une pléiade de centrales utilisant des combustibles fossiles. Alors que son autoapprovisionnement en électricité est actuellement garanti, elle devrait dépendre de pays producteurs souvent instables tout en gaspillant des dizaines de milliards. Ce n'est pas sensé. En poursuivant les efforts visant la mise au point d'alternatives plus crédibles, préservons la complémentarité hydraulique + nucléaire, laquelle a largement fait ses preuves en assurant jour et nuit, saison après saison, la fourniture régulière de courant à toutes les régions du pays.



La centrale nucléaire de Gösgen

SALON DE L'AUTO

Pignon sur rue

Présents à la grande messe genevoise de l'automobile, les véhicules sobres ont suscité un fort intérêt.

«Maintenant, nous avons pignon sur rue». René Bautz, président d'*e'mobile*, avait le sourire. Son association, qui fait la promotion des véhicules écologiques, avait en effet l'habitude de se présenter les années précédentes au rendez-vous genevois sur un petit stand. Changement de décor pour le Salon 2003: un nouveau stand a été conçu dans le cadre du projet *EcoCar* et érigé dans la halle 5 de Palexpo, à deux pas des grands constructeurs italiens.

Nouveauté. Un cadre attrayant qui a permis aux visiteurs d'admirer pour la première fois une sélection de modèles à bon rendement énergétique et d'écouter les explications des spécialistes présents. «Le stand a pour ambition d'éveiller l'intérêt du grand public pour les véhicules efficaces mus par un système de propulsion alternatif», souligne René Bautz.

Une colonie de sympathiques ratons laveurs était tapie au pied d'une immense *étiquette-Energie* pour les voitures neuves (cf. *energie extra* 1.03). Ce sont les mascottes de la campagne d'information sur l'étiquette. Le directeur de *SuisseEnergie*, Hans-Luzius Schmid, a d'ailleurs invité les visiteurs à «bien lire l'étiquetteEnergie avant l'achat d'une nouvelle voiture, et à opter pour celle qui consomme le moins».

Premières. Les véhicules fonctionnant au gaz naturel et au biogaz sont réputés plus écologiques que les véhicules conventionnels. Persuadés qu'ils ont un avenir, le Gasverbund Mittelland AG, la romande Gaznat SA et Erdgas Ostschweiz AG ont fondé Gasmobil AG. «D'ici à 2010, 70 000 véhicules à gaz devraient circuler sur les routes suisses», espère Philippe Petitpierre, président de Gasmobil. Ce chiffre correspond à environ 2% du parc de véhicules. Actuellement, 500 véhicules à gaz sont immatriculés en Suisse.

Deux modèles étaient présentés en première suisse: la *Fiat Doblo Bipower*, à gaz et à essence, ainsi qu'une version électrique de la *Citroën Berlingo*. Parmi les véhicules exposés, on pouvait encore voir la voiture hybride *Toyota Prius*, déjà produite à plus de 100 000 exemplaires, et la *Smart Bi-Fuel* (essence et gaz naturel), produite en série limitée.

Vu le vif intérêt suscité par le stand d'*EcoCar* (voir interview ci-contre), René Bautz en est sûr: «Nous serons là lors des prochains salons afin de présenter nos modèles attractifs au public.»

INTERVIEW

«Vif intérêt»

Susanne Wegmann, attachée de presse d'*e'mobile*, tire un bilan positif du Salon de l'Auto.

energie extra: Comment qualifieriez-vous l'écho rencontré par rapport aux années passées?

Susanne Wegmann: Lors des précédents salons déjà, les systèmes de propulsion alternatifs et écologiques avaient suscité un vif intérêt. Grâce à sa position centrale, le nouveau stand d'*EcoCar* a donné à une foule nombreuse un panorama complet des véhicules à haut rendement énergétique. Et nous avons conseillé nettement plus de personnes que les années précédentes.

Qui a visité votre stand?

Les explications données devant le capot ouvert ont capté l'attention de nombreux flâneurs. Notre stand a reçu la visite de particuliers ainsi que de représentants d'autorités ou d'entreprises, tous intéressés par les perspectives d'une mobilité efficace et respectueuse de l'environnement. A cela s'ajoutait la clientèle potentielle des concessionnaires ayant exposé un véhicule sur notre stand.

Quels ont été vos thèmes phares?

Très peu de gens connaissent les véhicules mus au gaz naturel et le réseau de stations-service correspondant. La liste de la consommation de *SuisseEnergie* et du TCS, qui indique les catégories selon l'étiquette-Energie, a également remporté un grand succès.

Un véhicule est-il sorti du lot?

Les quatre véhicules mus au gaz naturel ont incontestablement été en point de mire.

Pourquoi ne trouve-t-on que 500 de ces véhicules immatriculés en Suisse?

En dehors de l'agglomération zurichoise, le réseau de stations-service se limite à 26 stations. Les fournisseurs ne trouvaient jusqu'ici guère d'intérêt à étoffer leur gamme de modèles. Or ces prochaines années, le nombre de stations devrait quadrupler. Plusieurs groupes automobiles ont déjà réagi à cette annonce et lancé de nouveaux modèles.

Bien qu'elles soient proposées depuis des années, les voitures électriques n'ont pas percé jusqu'ici. Y a-t-il un changement de tendance?

Tout d'abord, les véhicules hybrides devraient gagner du terrain. Ensuite, il faudra étudier de près la réaction de la clientèle au nouveau concept de *Range Extender*. Le cas échéant, les batteries de cette série hybride peuvent être rechargées par un petit moteur à combustion qui double leur autonomie. Les fournisseurs de voitures 100% électriques parlent eux-mêmes d'un produit de niche.

*Quel est le bilan tiré par *e'mobile* après le Salon de l'Auto?*

Tant le concept que le site du stand *EcoCar* ont fait leurs preuves. Et un stand situé au cœur de l'exposition facilite grandement le contact avec le public.

Susanne Wegmann,
attachée de presse

Chantal Purro,
directrice de
campagne à l'*Ofen*, et
Tony Wohlgensinger,
président
d'*AutoSuisse*,
présentent
l'*étiquetteEnergie*.



Le projet *EcoCar* a été initié par l'association *e'mobile* afin de promouvoir les véhicules écologiques sur le marché. Ses partenaires sont *SuisseEnergie*, les associations automobiles, les revendeurs d'automobiles et le secteur de l'énergie. *e'mobile* organise dans le cadre d'*EcoCar* dans toute la Suisse des séances d'information, avec possibilité d'essayer des véhicules et offre un service de conseil indépendant (www.e-mobile.ch, info@e-mobile.ch).

SHOP ÉNERGIE

Un débat de société



Laurent Bonnard
(à droite) a animé
le débat avec brio.

Le 11 mars, SuisseEnergie tenait la vedette à Habitat et Jardin, au Palais de Beaulieu à Lausanne, avec sa journée professionnelle et un débat animé sur les initiatives nucléaires.

A l'invitation de SuisseEnergie, il y avait foule, le 11 mars dernier au Palais de Beaulieu à Lausanne, pour une journée riche en événements dans le cadre d'Habitat et Jardin. Après le café croissant, la journée a débuté par un riche débat contradictoire sur les initiatives «Moratoire plus» et «Sortir du nucléaire», soumises au peuple le 18 mai. Il fut animé avec brio par Laurent Bonnard, de la Radio Suisse Romande, qui, en ne ménageant pas les intervenants, sut souligner avec verve et humour les enjeux du vote et mettre en relief le débat de société que cela représente.

Du côté des partisans, Christian van Singer, coprésident de «Sortir du nucléaire» a volontairement noirci le tableau, jouant de la menace que fait peser le nucléaire: «C'est le suicide de l'humanité.» Isabelle Chevalley, coordinatrice du comité, qui prend également position dans la présente édition d'*energie extra* (voir pages 8/9), a quant à elle joué plus en douceur, en disant «merci et au revoir» au nucléaire et en vantant les mérites de planifier son abandon en recourant à quatre moyens de substitution: améliorer l'efficacité énergétique, la cogénération, les énergies renouvelables et la baisse des exportations. Selon elle, nous devons relever ce défi: «Si Alinghi arrive à décrocher la Coupe de l'America, la Suisse devrait arriver à sortir du nucléaire.»

Du côté des adversaires aux initiatives, le premier intervenant, Marcel Maurer, directeur et enseignant de l'Ecole d'ingénieurs HES et membre de l'Exécutif de Sion, a relevé qu'il était depuis déjà vingt ans un chaud partisan des énergies renouvelables – il roule en voiture hybride – mais que l'on ne pouvait pas s'engager dans le flou en pratiquant la méthode «on ferme et on regarde ce qui se passe». C'est trop abrupt, il «faut respecter le rythme» de la

société. Quant à Chantal Balet, directrice d'*économiesuisse* qui s'exprime également dans *energie extra* (voir pages 8/9), elle s'est cantonnée fermement dans un argumentaire économique en soulignant l'énorme perte de production qu'entraînerait un arrêt «précipité», la perte d'autonomie et de sécurité d'approvisionnement, les coûts exorbitants et les conséquences environnementales, notamment au niveau du CO₂ du recours à la filière thermique.

Le débat animé s'est poursuivi à l'apéritif avant l'après-midi, consacré aux *Ateliers Energie et Immobilier*, organisés par *energho* (Association des institutions publiques à grande consommation d'énergie.) L'architecte Philippe Guyot y a présenté la gestion d'un parc immobilier à l'aide du modèle statistique *energhostat*. Avec l'exemple d'une hoirie lausannoise, il a montré comment évaluer la performance énergétique d'un ensemble de bâtiments afin d'économiser l'énergie sans gros investissements. L'ingénieur Hanspeter Eicher a présenté les avantages et inconvénients des nouveaux panneaux isolants sous vide et l'ingénieur-conseil Jean Lausset a présenté des solutions simples pour économiser l'énergie dans l'éclairage des couloirs et communs d'immeubles. En outre tous les partenaires de Suisse energie pour les communes tenaient des stands d'information où les hôtes du shop energie ont pu découvrir un vaste éventail de produits et prestations.

Ce qu'ils en disent

energie extra a sondé quelques participants au débat public.



Dominique Perroud, La Roche (FR), responsable administratif d'une institution sociale:

«Mme Balet était brillante, mais ça ne m'a pas fait changer d'avis. C'était un débat entre ceux qui veulent continuer notre société comme aujourd'hui, pour l'argent, et ceux qui veulent changer quelque chose et vivre plus simplement.»



René Vuilleumier, chef de la division Energie du canton de Vaud, Epalinges.

«Ce ne sont que des arguments d'il y a quinze ans, c'est tout.»



Brigitte Dufour-Fallot, conseillère Cité de l'énergie, SuisseEnergie pour les communes, Cossonay (VD)

«Chaque intervenant avait de bons arguments, nous a interpellés. Franchement, c'est dans notre âme et conscience que l'on décidera si l'on est pour ou contre. C'est une question de perception de l'avenir, de décider vers quoi on s'oriente. Le choix est drôlement difficile, même si je l'ai déjà fait.»



Martine Plomb, Service cantonal de l'énergie, Genève.

«Les intervenants étaient de haute qualité. Ils ont tous apporté des éléments concrets. On ne peut dire qui a tort ou a raison. Il y a eu toutefois quelques exagérations. La décision sera difficile à prendre. L'animateur était extraordinaire!»

L'énergie en jeux!



SuisseEnergie mettait une belle animation dans la halle 1 du Palais de Beaulieu. Au milieu des rats laveurs présentant l'étiquette Energie pour les automobiles, des hommes-sandwiches et un bateleur à la voix puissante attiraient la foule, les badauds tentant leur chance à la roulette énergétique. Ce n'est pas le hasard qui fait le succès, le jeu ressemblait davantage à *Questions pour un champion* qu'à la roue des millions. Mais avec cette ludique éducation, tout le monde sortait gagnant. *energie extra* adresse un grand bravo aux concepteurs et à l'équipe du stand 105.

ÉTIQUETTE ÉNERGIE

Coup d'envoi

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a donné le 24 février depuis le parking de la gare de Berne le coup d'envoi de la campagne d'information sur l'étiquette Énergie pour les voitures neuves.

«On achète les voitures aux garages et les trains partent des gares.» Le lieu choisi pour le lancement de la campagne sur l'étiquette Énergie pour les voitures neuves n'est pas innocent: il symbolise le trafic combiné prôné par l'Office fédéral de l'énergie, a déclaré en substance Moritz Leuenberger en guise d'introduction.

D'ici à 2010, les émissions de CO₂ devront avoir reculé de 10% par rapport à leur niveau de 1990, ainsi que l'exige la loi sur le CO₂. «Notre stratégie en matière de mobilité met l'accent sur trois domaines: les véhicules, le comportement au volant et les concepts de mobilité», a poursuivi le ministre des Transports et de l'Énergie. La nouvelle étiquette Énergie, en indiquant l'efficacité énergétique des véhicules, s'inscrit dans cette stratégie et renforce la convention signée avec les importateurs d'automobiles. Celle-ci prévoit que la consommation moyenne des voitures neuves passe de 8,4 litres aux 100 km (valeur 2000) à 6,4 litres aux 100 km en 2008. Moritz Leuenberger a

ainsi invité la population à «bien lire l'étiquette Énergie lors de tout achat de voiture».

En vertu de la loi sur le CO₂, le Conseil fédéral a la possibilité d'instaurer dès 2004 une taxe sur le CO₂ dans le but d'atteindre les objectifs climatiques. Cette mesure, efficace en termes de protection du climat, entraînerait un renchérissement du prix des carburants d'environ 50 centimes. Moritz Leuenberger a toutefois laissé entendre qu'une décision à ce sujet serait reportée à la fin de l'année, histoire de donner plus de temps aux mesures librement consenties et aux conventions afin qu'elles puissent faire leurs preuves. La taxe ne devrait ainsi pas voir le jour avant 2005.

Les représentants de la branche automobile présents – Tony Wohlgensinger, président d'auto-suisse, l'Association des importateurs suisses d'automobiles; Peter Schneider, direc-



Moritz Leuenberger et les rats lanceurs lancent la campagne de l'étiquette Énergie à Berne.

Agenda

Retrouvez des agendas mis à jour sur internet:

www.energie-schweiz.ch et www.energie.ch

■ **Le Tour de Suisse des Cités de l'énergie.** Une exposition présente les 18 Cités de l'énergie sur les 84 qui sont labellisées dans le cadre du programme Suisse Énergie pour les communes. On peut la découvrir jusqu'au 20 avril au Centre de recherche Nestlé à Vers-chez-les-Blanc, à Lausanne; du 7 au 12 mai à la Voirie de Chancy (GE), et du 13 au 18 juin à l'école d'Attalens (FR).

■ **Réorganisation des marchés de l'électricité: problématique et enjeux.** Cours de l'Université de Neuchâtel, en

six modules d'un jour les 8, 15, 22, 28 mai, et les 4 et 5 juin, Centre Ecoparc Neuchâtel. Infos détaillées et inscriptions: www.unine.ch/foco/html/electricite-2003.html.

■ **3e journée bernoise des transports.** Thème: «Politique de mobilité: projets et idées nouvelles». 16 mai au Kursaal de Berne. Infos et inscription: spycher@ecoplan.ch.

■ **Journée nationale de Suisse Énergie pour les communes.** Séminaire d'échanges d'expérience sous le thème: «Les Cités de l'énergie et le développement durable», 18 juin de 13 à 17 heures, Bea Expo Berne, Kongressraum 1.

Publications

Publications sur le CO₂

■ **Énergie et CO₂: un bon management ajoute à la valeur de l'entreprise,** à commander gratuitement auprès de www.publicationsfederales.ch, numéro de commande 805.008f, ou <http://www.energie-schweiz.ch/bfelfr/industrie/hilfen/unterseite4/index.html>

■ **Directive «Mesures librement consenties visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂» + annexe,** <http://www.energie-schweiz.ch/bfelfr/industrie/unterseite3/index.html>

■ **Loi sur le CO₂,** <http://www.umweltschweiz.ch/imperia/md/content/oekonomie/klima/politik/23.pdf>

Nouvelles publications

A commander auprès de l'OFCL, Diffusion publications, 3003 Berne, Fax 031 325 50 58, verkauf.zivil@bbl.admin.ch sont les publications suivantes:

■ **Développement durable à l'échelle du quartier,** à commander gratuitement auprès de novatlantis, c/o EA-WAG, Dübendorf, tél. 01 305 93 60, info@novatlantis.ch, existe aussi en allemand

■ **Sous le soleil exactement,** Capteurs solaires pour l'eau chaude et le chauffage, à commander gratuitement auprès de swissolar, Zurich, tél. 01 250 88 33, info@swissolar.ch, existe aussi en allemand

■ **Principes d'optimisation,** Chauffages jusqu'à 70 kW Installations sans climatisation, numéro de commande: 805.221.1f, gratuit, existe aussi en allemand et en italien

■ **Chauffez futé! Votre chauffage gratuit 1 an sur 6,** numéro de commande 805.198f, gratuit, existe aussi en allemand et en italien

■ **Recherche, développement et démonstration dans le domaine de l'énergie en Suisse, Liste des projets 2000/2001,** à commander gratuitement auprès de ENET, Arbon, www.energieforschung.ch, enet@temas.ch

■ **Info-tech, Catalogue sur la consommation 2003 avec étiquette Énergie pour nouvelles voitures,** distribution: Garages, Agences du TCS, OFCL, numéro de commande OFCL: 805.770, gratuit

■ **Quelles voitures préservent l'atmosphère?** Brochure d'information sur l'étiquette Énergie pour les voitures de tourisme, à commander gratuitement auprès de suisse Énergie, OFEN, 3003 Bern, office@bfe.admin.ch, existe aussi en allemand et en italien

■ **Minergie Le confort économique,** à commander gratuitement auprès des Services de l'énergie des cantons

■ **Les pompes à chaleur Chauffage sûr, propre et écologique,** numéro de commande 805.067f, gratuit, existe aussi en allemand et en italien

■ **Le guide du chauffage à l'intention des concierges,** numéro de commande: 805.157f, gratuit, existe aussi en allemand et en italien

Et aussi

■ **ENET-NEWS,** nouvelles de l'OFEN sur la recherche énergétique, www.energieforschung.ch

teur de l'Union professionnelle suisse de l'automobile et Jean Meyer, président central du Touring Club Suisse TCS – ont pour leur part plaidé en faveur d'une baisse du prix du diesel. «Encourager les véhicules diesel est le meilleur moyen de réduire à court et à moyen terme les émissions de CO₂», a estimé Tony Wohlgensinger.

Moritz Leuenberger a répondu à cette proposition en y mettant deux conditions: premièrement, une baisse du prix du diesel ne doit pas torpiller la politique suivie en matière de trafic marchandises (transfert de la route au rail) et deuxièmement, il s'agit de trouver des solutions pour rendre les véhicules diesel plus propres et diminuer notamment leurs émissions de particules et d'oxydes d'azote. «Les filtres à particules, voilà le remède miracle», a conclu Moritz Leuenberger.

Impressum

energie extra

Numéro 2.03

(parution tous les deux mois)

Editeur

Office fédéral
de l'énergie
3003 Berne



BFE
OFEN
UFE
SFOE



Rédaction

Urs Ritschard, Mireille Fleury, OFEN, Section Information,

Téléphone 031 322 56 64, Fax 031 323 25 10

e-Mail: office@bfe.admin.ch

Büro Cortesi Biel, Tél. 032 327 09 11, Fax 032 327 09 12

buerocortesi@bcbiel.ch

Werner Hadorn (responsable),

Renaud Jeannerat (version française)

Textes: Hans-Ueli Aebi, Werner Hadorn, Renaud Jeannerat,

Susanne Wegmann, Zahner & Partner et OFEN

Traductions: Bruno Salis, Sylvain Bauhofer

Photos: Hans-Ueli Aebi, René Besson, Peter Samuel Jaggi,

Susanne Wegmann, I. d. d.;

Layout: Hans Eggimann

Adresse Internet

www.energie-schweiz.ch

Infoline Suisse Énergie

Téléphone 0848 444 444

Coupon

Abonnement gratuit à energie extra

Pour avoir des nouvelles tous les deux mois de l'OFEN et du programme Suisse Énergie.

Nombre d'exemplaires

Commandes

Des exemplaires supplémentaires d'energie extra peuvent être commandés.

Numéro

Nombre d'exemplaires

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

OFEN

Section Information

Case postale 3003 Berne

fax 031 323 25 10

ou par e-mail: office@bfe.admin.ch

Bureaux de l'OFEN:

Worbentalstrasse 32, 3063 Ittigen

Eine deutschsprachige Ausgabe von energie extra ist

erhältlich beim Bundesamt für Energie 3003 Bern,

Fax 031 323 25 10.